



**CONVOCACTION**

Date : 1<sup>er</sup> juillet 2022  
Affichée le : 1<sup>er</sup> juillet 2022

Nombre de conseillers :

En exercice : 33  
Présents : 27  
Votants : 33  
Pouvoirs : 6  
Absent : 0

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

Affichée et mise en ligne le :  
15 juillet 2022

**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR**

**LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**  
18 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi huit juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. Thierry MALHERBE – Mme Gaëlle DEMARS – M. François RAMPON – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS – Mme Claudine MULLER.

**Absents représentés**

Mme Sylvie BRIÈRE .....Pouvoir à Mme Aurélie PROCOPPE  
M. François DELAIS.....Pouvoir à Mme Julita SALBERT  
Mme Nathalie GEORGE-GOURET .....Pouvoir à M. Mme Armelle CHAPALAIN  
M. Michel GINOUX.....Pouvoir à Mme Agnès TELLIER  
M. Rodolphe MIET.....Pouvoir à M. Thierry MALHERBE  
Mme Sophie GUILHAUME .....Pouvoir à M. Joël MOREAU

**Secrétaire de séance :** M. Julien DOLFI

Délibération : n° 2022-07-19

**OBJET : MISE À JOUR DU RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES PRESTATIONS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Afin de répondre aux exigences de la Caisse des Allocations Familiales, des vécus du terrain, de l'organisation du Service Enfance et de l'Accueil de Loisirs, le règlement des prestations périscolaires et extrascolaires maternels et élémentaires fait l'objet de rajouts et modifications listés ci-après :

Page	REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT	Motifs de modification
Page 1	Madame BURBANT Andgélyna	Ajout lié aux nouvelles fonctions
Page 2	-Dernier avis d'imposition sur le revenu du foyer <b>N-2</b> -Attestation de paiement de la Caf (demande à faire sur le site de la CAF)	Modifications des documents à fournir liées au nouveau mode de calcul
Pages 2 -3 4- 5 -13	Nouveau <b>Portail</b> Famille	Nouvelle dénomination de l'application
Page 3	-11h20 – 13h40  - Gestion en ligne par les parents	Ajustement des horaires de restauration Nouveau mode fonctionnement
Page 4	Toutefois, ils restent sous la responsabilité des animateurs <b>jusqu'à la prise en charge des enseignants</b>	Ajout pour plus de précision

Page 5	L'accueil de loisirs Dambray	Nouvelle structure d'accueil
Page 6	Les accueils de loisirs fonctionnent	Modification liée à l'ajout de structure
Page 7	Réservation à gérer en ligne	Rappel de procédure
Page 11	Garde alternée : fournir un calendrier de l'alternance signé par les deux parents et valable pour toute l'année scolaire. Celui-ci sera non modifiable sauf en cas de nouveau jugement. Seul le parent dont la résidence principale est à l'Isle-Adam peut bénéficier des tarifs adamois	Modification tarification du parent extérieur
Page 11	NT 0 et NT 7.	Nouvelle dénomination des tranches pour les Adamois
Page 11	-Dernier avis d'imposition sur le revenu du foyer N-2 -Attestation de paiement de la Caf (demande à faire sur le site de la CAF)	Modifications des documents à fournir liées au nouveau mode de calcul
Page 11	exemple. : famille facturée en NT4 avec 3 enfants : enfant1 : NT4, enfant 2 : NT3, enfant 3 : NT2	Nouvelle dénomination des tranches pour les Adamois
Page 13	Le libellé de paiement « Transmis au Trésor Public » mais reste due	Changement de libellé sur le Portail Famille, des factures non payées

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 30 voix pour et 3 contre,

- **accepte** les modifications du règlement de fonctionnement des prestations périscolaires et extrascolaires.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
  
**Sébastien PONIATOWSKI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20220708-2022-07-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022